



Contrat de travail avec un visa touristique

Par **mika123**, le **30/04/2013 à 13:15**

bonjour,rnj suis en France depuis 3 mois et j possède un visa touristique;rnj trouvé une société qui peut m 'empocher mais il parer qu' il est impossible de travailler avec un visa touristique ou changer ce visa touristique en un visa de travail meme avec une promesse d'embauche!!
quoi faire????????????rnj besoin de vous conseille et s' il ya un moyen de changer mon statut!!
merci par avance

Par **amajuris**, le **30/04/2013 à 13:41**

bjr,rnla réponse est dans votre question le visa touristique ou visa court séjour n'est pas fait pour travailler et il est limité à 3 mois.rncdt

Par **mika123**, le **30/04/2013 à 14:10**

re bonjour,rnquoi faire pour changer cette situation svp!!
merci

Par **amajuris**, le **30/04/2013 à 20:25**

bjr, rndemander un titre de séjour qui vous permette de travailler mais votre métier doit figurer dans les métiers sous tension en france.rnet une promesse n'engage à rien.rnn'oubliez pas qu'il y a 26 millions de personnes sans travail dans l'union européenne.rncdt